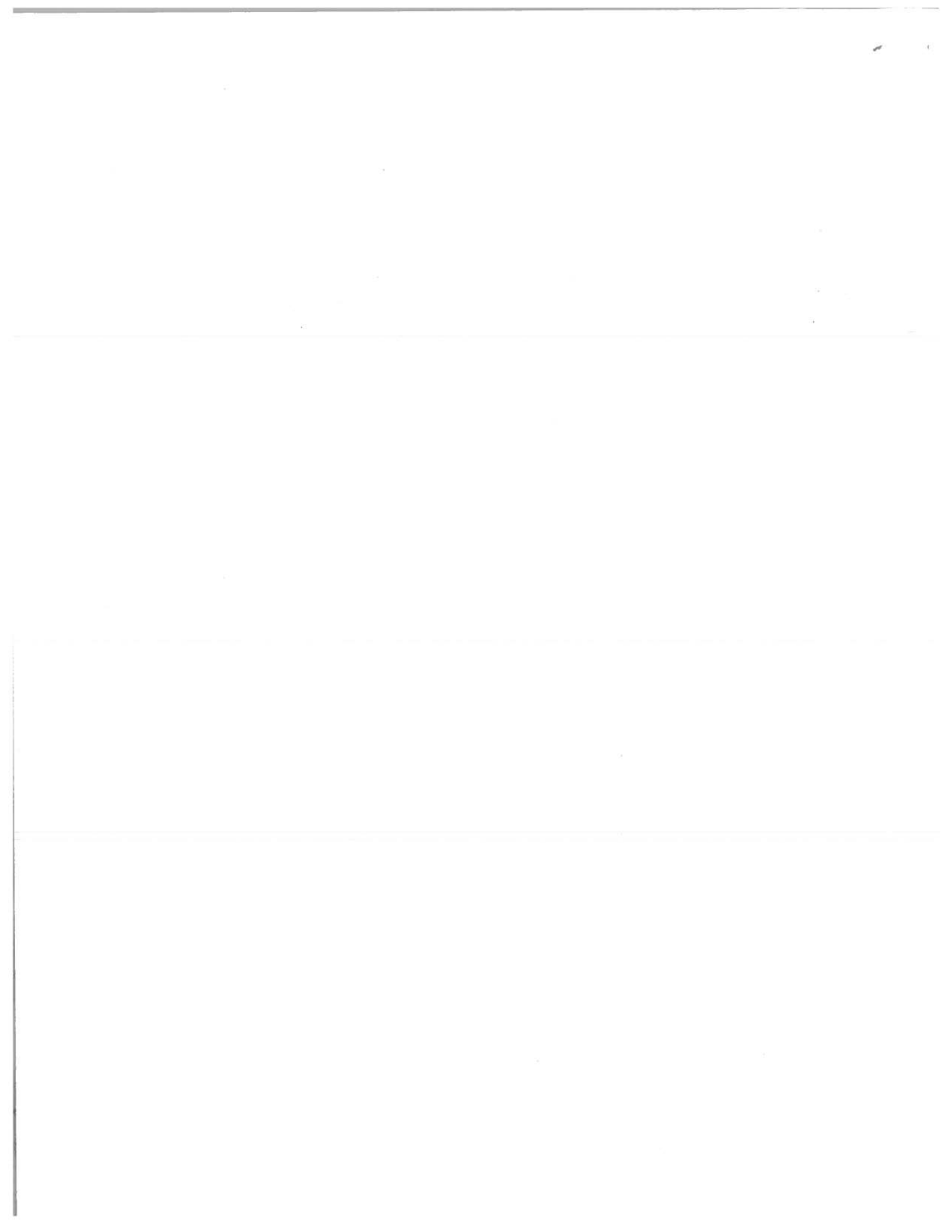


Réseau de Transport d'Électricité : «RENFORCEMENT ET MODERNISATION DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU NORD-OUEST PARISIEN : CRÉATION D'UNE LIAISON SOUTERRAINE ÉLECTRIQUE À UN CIRCUIT 225 000 VOLTS NANTERRE-NOUROTTE, RÉSUMÉ NON TECHNIQUE», (Janvier 2005) : http://clients.rte-france.com/htm/fr/reseau/telecharge/RNT_Nanterre-Nourottes_.pdf

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3960-2016
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 8 Juin 2016
Pièces n°: C-MSAH-0081





RENFORCEMENT ET MODERNISATION DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU NORD-OUEST PARISIEN

**CRÉATION D'UNE LIAISON SOUTERRAINE ÉLECTRIQUE À UN CIRCUIT 225 000 VOLTS
NANTERRE-NOUROTTE**

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE



DÉPARTEMENTS DES HAUTS-DE-SEINE, DU VAL-D'OISE, DES YVELINES

JANVIER 2005

Vos interlocuteurs RTE

RTE (Réseau de Transport d'Électricité)

Service d'EDF

Système Électrique Normandie Paris

*2, square Franklin -BP 443
78055 Saint-Quentin-en-Yvelines CEDEX*

Jean-Pierre FERRAUD

Directeur de projets

01 30 45 69 35

Transport d'Électricité Normandie Paris

*119, rue des Trois Fontanot
92024 Nanterre CEDEX*

Vincent BOUSQUET

Chef de projets

01 49 01 33 26

Pascale BOUCHARIN

Chargée de concertation

01 49 01 31 47

- Cabinet d'étude d'impact Doré-Scalabre
2, rue de Bigorre 75014 Paris, Tél. : 01 40 64 10 12

L'aire d'étude mesure environ 15 km de large par 11 km de long, elle s'étend sur 25 communes, situées dans trois départements: les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise et les Yvelines.

1.2 Les contraintes liées à l'environnement

- À l'intérieur de l'aire d'étude, le bilan des données environnementales actuelles (état initial de l'environnement) a été dressé. L'aire d'étude recouvre des secteurs d'urbanisation dense, des espaces naturels sensibles, et compte plusieurs sites et monuments historiques protégés. Des infrastructures et des réseaux importants sillonnent le site. Rappelons que la présence d'une liaison électrique souterraine se traduit essentiellement par une bande non aedificandi et que son installation entraîne des nuisances temporaires liées au chantier. La carte de synthèse présente les zones sensibles de l'état initial du site en fonction des contraintes inhérentes au projet énoncées dans la méthodologie et détaillées dans les impacts généralement prévisibles d'une liaison souterraine à 225 000 volts.

L'urbanisation

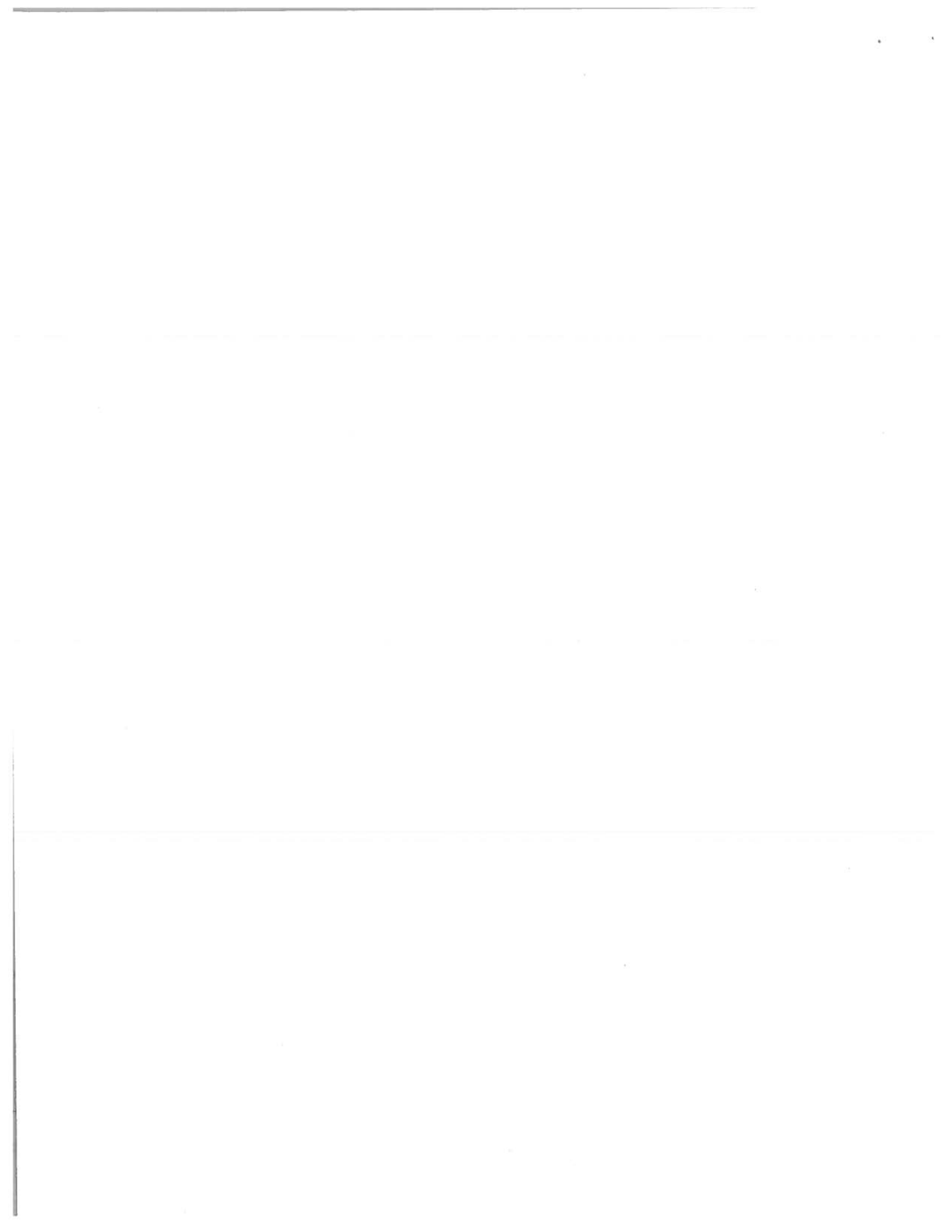
L'aire d'étude s'étend sur trois boucles de la Seine, à l'occupation contrastée. À l'est, de Nanterre à la Seine dans la boucle de Montesson, l'urbanisation est dense, l'habitat se mêle aux activités. Les quartiers pavillonnaires de Rueil-Malmaison ou du Vésinet contrastent avec les grands ensembles de Sartrouville, Houilles ou Bezons.

Sur la boucle de Saint-Germain, les villes historiques de Saint-Germain-en-Laye et Maisons-Laffitte contrastent avec les sites industriels de Poissy ou de la plaine d'Achères.

Dans la boucle de Chanteloup, vouée au développement économique de la région, se juxtaposent activités industrielles et agricoles, et sites d'exploitation du sous-sol.

Le patrimoine architectural et naturel

La grande forêt de Saint-Germain, les ballastières d'Achères et l'île Herblay sont classées au POS ou PLU des communes concernées et en zone naturelle d'intérêt écologique pour la flore et la faune (ZNIEFF). Les terrasses de Saint-Germain sont des sites classés. Au Vésinet, plus de 350 hectares sont inscrits (DIREN - Secteur résidentiel d'habitations individuelles de la commune). Les sites d'Andresy et de Carrières-sur-Seine en bordure de Seine sont protégés en zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Des ensembles de monuments historiques sont classés, à Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Chambourcy, Maisons-Laffitte en particulier.



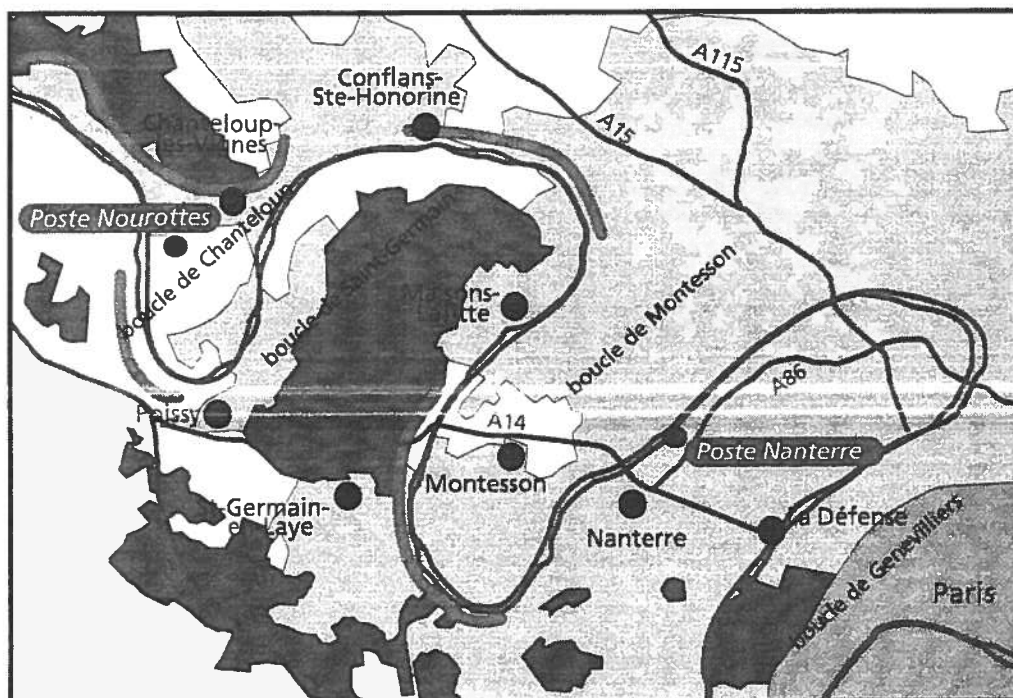
1.1 L'aire d'étude

● L'alimentation électrique du Nord-ouest francilien nécessite un renforcement et une modernisation du réseau RTE. Le projet présenté consiste à construire une liaison 225 000 volts entre les postes RTE Nanterre et Nourottes (commune de Triel-sur-Seine). L'équilibre entre la préservation du patrimoine naturel et l'évolution nécessaire de l'urbanisation constitue un enjeu particulièrement délicat du développement de ce territoire. C'est pourquoi RTE propose d'enfouir cette ligne.

● Pour rechercher une implantation des futurs ouvrages qui concilie les impératifs environnementaux, techniques et économiques du projet, RTE et le cabinet d'étude d'impact ont délimité une zone géographique dite "aire d'étude". Le poste Nanterre et le poste Nourottes à Triel-sur-Seine, sont situés de part et d'autre de trois boucles de la Seine, à l'ouest du secteur de la Défense. L'aire d'étude inclut une entité géographique formée de ces trois boucles de la Seine, à l'ouest de Nanterre :

- La boucle de Montesson, en face du poste Nanterre ;
- La boucle de Saint-Germain, où s'étend la forêt de Saint-Germain ;
- La boucle de Chanteloup, où se situe le poste Nourottes, limitée au nord par le massif de l'Hautil.

La situation des postes Nanterre et Nourottes dans le nord-ouest francilien



2.3.3 La solution proposée

Les réunions de concertation tenues à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye le 10 septembre 2002 et le 8 juillet 2003 ont permis de proposer un cheminement pour la liaison 225000 volts Nanterre-Nourottes. L'objectif principal qui a guidé le choix du tracé est la préservation d'un environnement urbain particulièrement sensible, et la préservation du massif boisé de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

Après l'examen des fuseaux proposés à la discussion, le choix de l'assemblée s'est porté sur :

Tronçon n° 1, de Nanterre à Montesson

La variante n° 1 est proposée.

Elle est préférée à la variante 2, pour éviter les quartiers récents proches de l'A 14 à Carrières-sur-Seine.

Tronçon n° 2, de Montesson à Saint-Germain-en-Laye

Un tracé unique est proposé.

Tronçon n° 3, de Saint-Germain-en-Laye à Triel-sur-Seine

La variante B est proposée.

Elle est choisie pour éviter le quartier de la gare à Poissy et le franchissement très problématique du pont de Poissy.

La solution proposée est celle dite de moindre impact. Elle mesure 21 km de long.

3.3 Estimation du coût du projet et des mesures de réduction des impacts

Le projet de construction de la liaison souterraine à 225 000 volts Nanterre-Nourottes et les travaux connexes dans les postes sont estimés à 35 millions d'euros. Ce coût se décompose ainsi :

- Construction de la liaison souterraine Nanterre-Nourottes : 25 millions d'euros ;
- Travaux dans les postes : 10 millions d'euros.

Ces montants intègrent la mesure de réduction d'impact détaillée ci-dessous :

- Utilisation de la technique de forage dirigé au niveau de la rue du Général Leclerc à Le-Mesnil-le-Roi, du carrefour de la Croix de Noailles, (D 308), des voies RFF situées rue de Saint-Germain et de la D 30, pour ne pas perturber la circulation de ces axes très fréquentés. Le coût de cette mesure est estimé à 400 000 euros.

Nota : les coûts donnés s'entendent hors taxes, aux conditions économiques de 2004.

